

SPASER

SPASER
permanent

mutualisé entre
BREST MÉTROPOLE
et **VILLE DE BREST**

Engageant avec
12 OBJECTIFS
cibles chiffrés

Suivi annuellement avec
101 INDICATEURS

3 AXES 9 OBJECTIFS

Favoriser l'insertion sociale
et professionnelle et
promouvoir des conditions
de travail décentes



1

Agir en faveur de l'égalité
femmes-hommes et lutter
contre les discriminations



2



2

Soutenir l'inclusion
des personnes en
situation de handicap



RESPONSABILITÉ SOCIALE

Agir en faveur du Climat



4

Contribuer à la protection
de la biodiversité, des
milieux naturels et de la
santé environnementale



6

5

RESPONSABILITÉ ENVIRONNEMENTALE



Promouvoir l'économie
circulaire et la préservation
des ressources

Renforcer l'attractivité et
l'accessibilité de la commande
publique auprès des entreprises
et notamment des TPE/PME



7



9

Développer la performance
et l'efficacité des achats

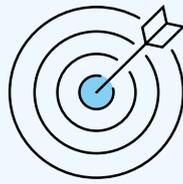


8

RESPONSABILITÉ ÉCONOMIQUE

Développer les achats auprès
des structures de l'Économie
Sociale et Solidaire





OBJECTIFS CIBLES DU SPASER

ÉTAT DES LIEUX 2023

Responsabilité SOCIALE

► En 2027, atteindre et pérenniser :

30% de considérations sociales

Brest métropole 16,3%

Ville de Brest 31%

30% de considérations en matière de lutte contre les discriminations et d'égalité femmes-hommes

Brest métropole 1,2%

Ville de Brest 1%

► Pérenniser des heures d'insertion/an via la clause d'insertion sociale :

		Valeurs 2023
Brest métropole	100 000 h	124 093 h
Ville de Brest	5 000 h	14 751 h

► Pérenniser un montant minimal d'achats :

			Valeurs 2023
SIAE & ESAT/EA	Brest métropole	900 k€	969 k€
	Ville de Brest	100 k€	97,9 k€

			Valeurs 2023
SIAE	Brest métropole	250 k€	271 k€
	Ville de Brest	20 k€	22,2 k€

			Valeurs 2023
ESAT/EA	Brest métropole	600 k€	697 k€
	Ville de Brest	70 k€	75,7 k€

Responsabilité ENVIRONNEMENTALE

► En 2027, atteindre et pérenniser :

100% de considérations environnementales

Brest métropole 44,8%

Ville de Brest 52,6%

100% de clauses environnementales

Brest métropole 43%

Ville de Brest 51,6%

100% de critères d'analyse des offres environnementaux

Brest métropole 21%

Ville de Brest 47,1%

Responsabilité ÉCONOMIQUE

► Pérenniser annuellement **30%** du montant total des achats auprès des TPE/PME

Brest métropole 30% (soit 29.3 M€ TTC)

Ville de Brest 54% (soit 17 M€ TTC)

► Pérenniser un montant minimal d'achats :

			Valeurs 2023
ESS	Brest métropole	3 M€	3,4 M€
	Ville de Brest	1 M€	1,3 M€

► Maintenir un délai de paiement inférieur à 25 jours

Brest métropole 15 j

Ville de Brest 18 j